

COMMUNE DE BOUSSAC

PLAN LOCAL D'URBANISME

INFORMATIONS SUR LES RISQUES (issues du DICRIM)

- Le risque inondation sur la Petite Creuse
- Le risque industriel en lien avec l'Entreprise DAGARD
- Les zones exposées au risque inondation et au risque industriel
- Le périmètre de l'alerte inondation
- Le périmètre de l'alerte risque inondation

2 - Risque inondation (Petite Creuse)

2.1 Qu'est ce qu'une inondation ?

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone, avec des hauteurs d'eau variables ; elle est due à une augmentation du débit d'un cours d'eau provoqué par des pluies importantes et durables. Pour plus d'informations : consulter l'Annexe n°4.

2.2 Zone exposée

- Voir plan ci-joint en Annexe n°1.

2.3 Niveaux d'alerte

- Vigilance pré-alerte
 - Ecouter France Bleue Creuse (94.3 FM)
 - Se renseigner auprès de la Préfecture (Tel : 05.55.51.28.00)
 - Se renseigner auprès de Météo France à Limoges (Tel : 05.19.76.02.21) service Prévention disponible de 6h à 18h.
 - Mesure du niveau par les agents communaux
 - Faire le plein d'essence des véhicules communaux + réserve du groupe électrogène
- Alerte inondation en bas du Château :
 - L'eau atteint le chemin devant les habitations.
- Alerte évacuation en bas du Château :
 - L'eau atteint 60 cm sous le niveau de l'appui de fenêtre de la maison du milieu.

2.4 Moyens d'alerte

- Comptes-rendus de mesure des niveaux réalisés par les Agents communaux
- Alerte téléphonique des riverains (voir 2.6)
- Alerte sur place par les Agents communaux

2.5 Information à donner

- Si évacuation

Message type : « Le niveau de la Petite Creuse monte rapidement – Fermez les portes et les fenêtres – Coupez le gaz et l'électricité – Mettez les produits toxiques à l'abri des eaux – Evacuez sans délai votre domicile avec un sac contenant les affaires de première nécessité (papiers d'identité, médicaments, affaires de toilette, vêtements chauds) – rejoignez le lieu de regroupement situé....., en passant par..... »

2.6 Périmètre de l'alerte

- Habitations situées à Gouby et en contrebas de la rue Georges Lannet.
Voir plan ci-joint en Annexe n°2.

2.7 Personnes à contacter (riverains)

Nom	Cadastre (n° parcelle)	Observation	Coordonnées
CONAN Michel	42	Résidence secondaire	Tel : 05.55.65.05.81 / 09.61.44.65.04
CONAN Michel	43	Résidence secondaire	Tel : 05.55.65.05.81 / 09.61.44.65.04
MC CORMAK Christopher	45	Résidence secondaire	Fanore Ballyvaughan - IRLANDE
CONAN Michel	46	Résidence secondaire	Tel : 05.55.65.05.81 / 09.61.44.65.04
CONAN Michel	47	Résidence secondaire	Tel : 05.55.65.05.81 / 09.61.44.65.04
FORICHON Denis	516	Résidence principale	Tel : 05.55.65.71.04 / 05.87.96.00.12

2.8 Mesures de protection

- Préparer la prise en charge des personnes vulnérables
- Héberger les personnes évacuées

2.9 Mesures de voirie

- Bloquer la route menant à la passerelle
- Installer des panneaux « route barrée »

3 - Risque industriel : Entreprise DAGARD

3.1 Qu'est ce que le risque industriel ?

Le risque industriel peut se définir comme tout évènement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour les populations avoisinantes, les biens ou l'environnement.

Sont donc concernées toutes les activités nécessitant des quantités d'énergie ou de produits suffisamment importantes pour qu'en cas de dysfonctionnement, la libération intempestive de ces énergies ou produits ait des conséquences au-delà de l'enceinte de l'usine. Pour plus d'informations : consulter l'Annexe n°4.

3.2 Zone exposée

- Le cercle de danger maximum est évalué dans un rayon de 70 mètres autour de l'usine DAGARD. Voir plan ci-joint en Annexe n°1.

3.3 Moyens d'alerte

- Demander aux Sapeurs Pompiers d'émettre un signal sonore d'une durée de 30 secondes avec la sirène
- Alerte téléphonique des riverains

3.4 Information à donner

- Si évacuation

Message type : « Un incident important s'est produit dans l'entreprise DAGARD – Fermez les portes et les fenêtres – Coupez le gaz et l'électricité – Evacuez sans délai votre domicile avec un sac contenant les affaires de première nécessité (papiers d'identité, médicaments, affaires de toilette, vêtements chauds) – rejoignez le lieu de regroupement situé....., en passant par..... »

3.5 Périmètre de l'alerte

En vertu du principe de précaution, le périmètre de l'alerte est porté à un rayon de 160 mètres autour de l'usine. Du fait de cette extension, une maison d'habitation est concernée. Voir plan ci-joint en Annexe n°3.

3.6 Personnes à contacter

➤ **Riverains :**

Nom	Cadastre (n° parcelle)	Observation	Coordonnées
Nadine PERRIN	208 (sur Boussac-Bourg)	Résidence principale	Tel : 05.55.65.1252

➤ **Usine DAGARD**

Nom	Compétences	Coordonnées
Jean-Claude VERTADIER	Directeur Industriel	05.55.82.40.60 (usine) 06.86.68.52.03 (port. Prof.)
Richard FORICHON	Directeur Administratif et Financier	05.55.82.40.06 (usine) 06.07.91.0011 (port. Prof.)

3.7 Mesures de protection

- Préparer la prise en charge des personnes vulnérables
- Héberger les personnes évacuées

3.8 Mesures de voirie

- Bloquer la voie intercommunale
- Bloquer la rue du stade à deux endroits: au niveau du carrefour de la Route Industrielle et au niveau de la rue des Hortensias
- Installer les panneaux « route barrée »
- Arrêté d'interdiction de circulation et de déviation

Annexe n°1

Zones exposées au risque inondation
et au risque industriel

1960: eau au niveau de l'appui
de fenêtre de la maison du milieu

Légende



enveloppe maximale des zones inondables
entre R111.3 et AZI



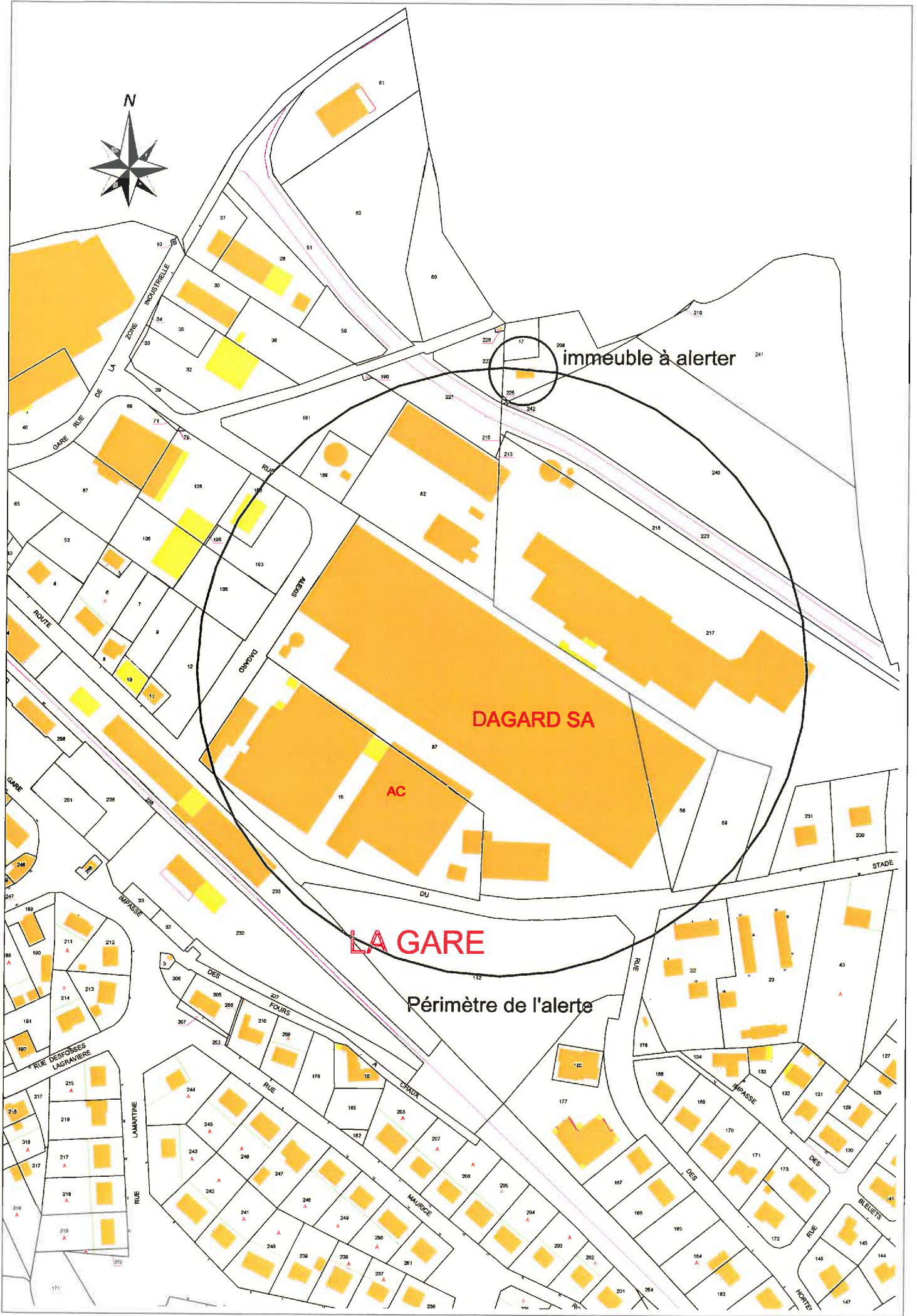
zone à risque industriel

Annexe n°2

Périmètre de l'alerte inondation

Annexe n°3

Périmètre de l'alerte risque industriel



immeuble à alerter

DAGARD SA

AC

LA GARE

Périmètre de l'alerte

ZONE INDUSTRIELLE

ROUTE DE LA GARE

RUE

ROUTE

DU

ROUTE DU STADE

IMPASSE

DES

FOIRS

RUE DES FOISSÉS LAGRANIERE

RUE LAMARTINE

RUE

DE

MAURICE

RUE

IMPASSE

DES

DES

RUE

DES

BLENETS

RUE

DES

HORTES